

## **Vakanzaktivitéiten Service d'éducation et d'accueil Wahl 2021**

Léif Elteren, Léif Kanner,

Eis Summeraktivitéiten mat flotten an ofwiesslungsräichen Aktivitéiten fannen dëst Joer an de Wochen vum 09.08. – 13.08.2021 a vum 16.08. - 20.08.2021 statt.

Vun 08h00 – 14h00 hunn mir Accueil an normalerweis keng gréisser Aktivitéiten virgesinn well mer moies oft wäerten un de Preparatiounen schaffen an zesummen Ideeën sammelen. Ausnamen sinn allerdéngs méiglech, wéi dier uschléissend un eisem Programm wäert gesinn. D' Aktivitéiten fannen meeschtens vun 14h00 bis 18h00 statt (Ausnamen sinn méiglech). No den Aktivitéiten ass normalen Accueil garantéiert bis 18h00.

Dee genauen Aktivitéitenplang kritt dir geschéckt.

## **Activités de vacances du service d'éducation et d'accueil Wahl 2021**

Chers parents, chers enfants,

Nos activités de vacances, avec beaucoup d'animations, auront lieu cette année dans les semaines du 09.08. – 13.08.2021 et du 16.08. – 20.08.2021.

Ces deux semaines un accueil de 08h00 – 14h00 sera proposé où aucune activité d'envergure n'est prévue (en sachant que des exceptions sont probables), car nous faisons des préparations pour les activités des semaines suivantes. Ces activités sont proposées de 14h00 à 18h00 (en sachant que des exceptions sont probables). Après une activité un accueil sera garanti jusque 18h00.

Nous vous transmettrons le plan d'activités.

## **Wichteg Informatiounen zu eisem Reglement/ Informations importantes de notre règlement:**

- Dat äert Kand un deenen vun iech eraus gesichten a ugekräitzten Deeg deel huelen dierf, d' Gebai vum Service d'éducation et d'accueil ënner Opsicht ze Fouss, mam Bus, mam privaten Auto oder mam öffentlechen Transport verloossen an erëm kommen dierf./  
*Que votre enfant puisse quitter l'établissement du Service d'éducation et d'accueil sous la garde du personnel, que ce soit à pied, en bus, en voiture privée ou en transport commun, pour les jours cochés.*
- Mir bidden iech zousätzlech **Annexe 6** auszufüllen : « Autorisation pour la prise et/ou la publication d' images » fir d' Averstännis ze erhalen dass Fotoen vun ärem Kand gemaach kennen ginn./  
*Nous vous prions de remplir la fiche « Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) » pour donner l'accord à la prise et à la publication d'images. (Annexe 6)*
- Verschidden Ausflich kennen den Dag iwver geplangt sinn (z.B. : vun 9 bis 17 Auer). An dësem Fall ginn d' Kanner ee Minimum vun der Dauer vun der Excursioun ugemellt. Et ass net méiglech fir d' Kand währendem sichen ze kommen, respektiv d' Kand méi spéit ze bréngen. /  
*Certaines excursions pourront durer toute la journée (par exemple de 9h00 à 17h00). Dans ce cas, les enfants ne pourront être inscrits qu'au minimum pour la durée intégrale de l'excursion. Il ne sera pas possible de venir chercher les enfants avant la fin de l'excursion respectivement de les ramener après l'heure de début de l'excursion.*
- Am Fall, wou ärt Kand Medikamenter kritt, bidden mir iech d'Autorisatioun vun den Elteren (Annexe 3) **an** eng Ordonnance vum Dokter ofzeginn. Dobäi sollen Dauer, Dose an och den Numm vum jeeweilegen Medikament notéiert sinn. Des Mesure betrifft all d' Medikamenter soumat och Homeopathescher an zougängelech am Kaf./*Les médicaments ne sont administrés qu'avec l'accord écrit des parents (annexe 3) et une ordonnance médicale valide. Nous prions donc les parents de nous remettre une ordonnance médicale mentionnant la dose exacte à administrer à l'enfant et la durée de prise du médicament, ainsi que de noter le nom de l'enfant sur le médicament. Cette mesure concerne tous les médicaments, y compris les médicaments homéopathiques et ceux disponibles en vente libre.*
- Am Fall vun enger Urgence kann d' Personal den berechtigten Dokter, dat Spidol wat grad Dingscht huet, oder den 112 uruffen, falls d' Elteren telefonesch net erreechbar sinn. /  
*En cas d'urgence le personnel du Service d'éducation et d'accueil est autorisé à contacter le médecin ou l'hôpital de garde, ainsi de téléphoner au 112, si les parents ne sont pas joignables par téléphone.*
- Mir bidden iech fir eis am Fall vun Allergien, Intoleranzen oder/an Onverdrolechkeet vun Liewensmëttel oder aneres (z.B.: Allergie op Eeër, Diabetis, asw...) bescheed ze ginn, soumat kennen mir zesummen eng Léisung fannen fir den Bedierfnisser vun ärem Kand gerecht ze ginn. Bei enger **Allergie ouni Risiko op ee Schock** ass nëmmen ee Certificat vum Dokter néideg. Bei enger **Allergie mat engem méiglechen**



**Schock** soll ee PAI vum Dokter an och eng « trousse d'urgence » ofginn ginn. Am Fall vun engem **besonneschen gesondheetlechen Bedürfniss** (Diabetis, Asthma, asw.) ass och ee « Plan d' Action d'Urgence noutwenneg. / *Nous vous prions de nous informer de la présence de toutes allergies, intolérances et/ou incompatibilités alimentaires ou autres (allergie aux œufs, aux fruits à coque, diabète, etc. ...), afin que nous puissions trouver ensemble la solution répondant aux besoins de votre enfant.*

Les allergies/intolérances/évictions alimentaires sans risque de choc anaphylactique doivent être certifiées par votre médecin traitant.

Les allergies/intolérances alimentaires sévères, ainsi que les incompatibilités alimentaires **pouvant entraîner un risque de choc anaphylactique** (avec trousse d'urgence « fastjekt/epipen) doivent être impérativement signalées et certifiées par votre médecin traitant, qui devra remplir ainsi le **PAI** (projet d'accueil individualisé), qui doit être accompagné du **Plan d'Action d'Urgence** à suivre en cas de crise.

Pour les enfants à besoins de santé spécifiques (diabète, épilepsie, asthme, affection cardiaque etc. ...), il est également impératif que le **PAI** (projet d'accueil individualisé), qui devra être accompagné du **Plan d'Action d'Urgence**, soient remplis par votre médecin traitant et remis lors de l'inscription à notre Service d'éducation et d'accueil.

- Krank Kanner (z.B. mat Féiwer, Waasserpouken, Scharlach, Ringelröteln, asw.) däerfen net an d'Maison Relais kommen bis sie nees gesond sinn. / *Les enfants malades (température, varicelle, scarlatine, 5ième maladie etc.) doivent rester à la maison jusqu'à leur rétablissement.*
- Wann ee Kand krank ass, méllt et w.e.g. per Telefon oder E-mail den Dag selwer virun 9h00 an der Maison Relais Wahl of. Wann et méi wéi 3 Deeg feelt, brauche mir e Certificat vum Dokter. Ouni Certificat vum Dokter musse mir déi Stonnen verrechnen wéi et normalerweis komm wier. / *Si votre enfant est malade, veuillez s.v.p. nous prévenir par téléphone ou e-mail le jour même avant 9h00. En cas de maladie de plus de trois jours consécutifs il nous faut un certificat médical. Sans celui-ci nous sommes obligés de facturer les heures, comme si l'enfant avait été présent.*
- Am Fall wou d' Kand bei eis fällt oder Verletzungen kritt, kann d' Personal folgend opgeleschten Produiten benotzen. Am Fall vun enger Beschzeck ass et un den Elteren selwer, respektiv un engem Dokter des behandelen ze loossen. / *Dans le cadre des soins quotidiens et en cas de chute et/ou de blessure, le personnel éducatif pourra utiliser les produits suivants :*
  - Cedium en spray pour désinfecter
  - Arni Stick/crème contre les coups et hématomes
  - ISO Bétadine, Polyseptol pour traiter les infections cutanées suintantes
  - Calmiderm, Systral, Purigel en cas de piqûres d'insectes et coups de soleil
  - Biafine contre brûlures
  - Crème solaire pour protéger la peau du soleil
  - Crème protectrice et réparatrice (peau rouge) sans médicaments (crème Penaten, etc)
  - Bepanthol

Pour information, la présence de tiques nécessitera l'intervention personnelle des parents, voire d'un médecin.

Am Fall wou Umeldungen d' Kannerzuelen vum virgeschriwwenen Agreement iwwerschrëtt, ginn no den Prioritéiten zortéiert. Prioritéiten sinn:

- Familljen wou zwee Elterendeel Vollzäit schaffen oder op der ADEM (l'administration de l'emploi) ageschriwwen sinn
- Allengerzéihend Elteren
- benodeelegt Familljen (z.B. sozial Bedierfnesser)

Am Fall wou d' Kannerzuel vum virgeschriwwenen Agreement iwwerschrëtt gëtt an méi Umeldungen deenen selwechten uewen opgezieltene Kriterien entsprechen, spillt den Datum wou d' Umeldung (Délai) ofginn gouf, eng wichteg Roll.

Bei enger dréngender Aschreiwung déi nom Délai erakënnt an d' maximal Unzuel vum Agreement erreegt ass, hält d' Maison Relais sech d' Recht Umeldungen bei deenen d' Elteren net déi uewen genannten Kriterien erfëllen ze annulléieren. An dem Fall bidden mir den Elteren Alternativplagen, un wéini d' Kand an d' Maison Relais kéint kommen.

*En cas d'un nombre d'inscriptions supérieur à la capacité maximale d'enfants définie par l'agrément, priorité sera donnée :*

- *aux familles où les deux parents travaillent à plein temps ou sont inscrits à l'administration de l'emploi (ADEM)*
- *aux familles monoparentales*
- *aux familles défavorisées (p.ex. besoins sociaux, ....)*

*La date de dépôt de la fiche d'inscription fera foi au cas où le nombre de demandes d'inscription total est supérieur à la capacité maximale et que plusieurs demandes d'inscription remplissent les mêmes critères d'admission cités ci-dessus.*

*Au cas où la capacité maximale de la Maison Relais était atteinte dans le cas d'une demande urgente et prioritaire, la Maison Relais se réserve le droit d'annuler l'inscription des enfants, dont les parents ne remplissent pas les critères de priorité cités ci-dessus. Dans ce cas, la direction de la Maison Relais, en concertation avec les parents, se chargera de leur proposer des plages horaires alternatives.*

\_\_\_\_\_  
Date / Datum

\_\_\_\_\_  
Signature / Ënnerschrëft

Fir weider Informatiounen stinn mir iech gäre zur Verfügung./ *Pour plus d'informations nous sommes à votre entière disposition.*

Fiche d'inscription pour le Service d'éducation et d'accueil Wahl

**À remettre impérativement jusqu'au Vendredi, le 04.06.2021**

I. **Enfant**

<b>NOM</b>																							
<b>Prénom</b>																							
<b>Matricule</b>	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td> </tr> </table>																						
<b>Adresse</b>	L-	lieu																					
	rue	N°																					
<b>Téléphone(s)</b>																							
<b>Carte chèque service</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>																					
<b>Sexe</b>	Masculin <input type="checkbox"/>	Féminin <input type="checkbox"/>																					
<b>Mode d'inscription SEA</b>	Régulier <input type="checkbox"/>	Irrégulier <input type="checkbox"/>																					

**CYCLE FRÉQUENTÉ DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021**

Niveau de classe	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
<b>Classe fréquentée pendant l'année scolaire 2020 - 2021</b>	1.1 <input type="checkbox"/>	2.1 <input type="checkbox"/>	3.1 <input type="checkbox"/>	4.1 <input type="checkbox"/>
	1.2 <input type="checkbox"/>	2.2 <input type="checkbox"/>	3.2 <input type="checkbox"/>	4.2 <input type="checkbox"/>

## RESTAURATION\*

**Allergies ou intolérances alimentaires sans risque de choc anaphylactique** doivent être certifiées par votre médecin traitant:

Aliments à exclure :

**Régimes alimentaires** ( pas de porc, végétarien, ...) merci de nous indiquer les aliments, que votre enfant ne doit pas manger. Nous respecterons vos indications dans la mesure du possible

Aliments à exclure :

\* Informations fournies de manière facultative par les représentants légaux

## INFORMATIONS MÉDICALES

	Oui	Non
<b>Maladie</b> (besoins de santé spécifiques) Votre enfant souffre-t-il d'une maladie chronique (diabète, épilepsie, asthme, affection cardiaque, etc.)		
<b>Allergies</b> pouvant entraîner un <b>risque de choc anaphylactique</b> ?		
<b>Si oui</b> , merci de faire remplir le <b>Projet d'Accueil Individualisé (PAI)</b> par votre médecin traitant et de joindre le <b>Plan d'Action d'Urgence</b> correspondant.		

### Produits de soin

Dans le cadre des soins quotidiens, j'autorise/nous autorisons le personnel éducatif à utiliser les produits énumérés sous la rubrique « Maladie » : « soins quotidiens » du règlement d'ordre interne.



## II. Représentants légaux

	Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> autre <sup>1</sup> : _____	Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> autre <sup>2</sup> : _____																																								
Nom																																										
Prénom																																										
Adresse	Identique à l'adresse de l'enfant : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Identique à l'adresse de l'enfant : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>																																								
Si : «Non»	L-                      Lieu	L-                      Lieu																																								
	Rue                                      N°	Rue                                      N°																																								
Matricule	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>																					<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>																				
Langues parlées																																										
Activité professionnelle	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>																																								
Heures par semaine																																										
Employeur																																										
E-mail																																										
Tél. privé																																										
GSM																																										
Tél. travail																																										

<b>Débiteur chèque service (personne indiquée sur la facture)</b>
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre Matricule : _____/_____/_____/_____ Date du contrat d'adhésion CSA au ____/____/_____ Remarque _____

<sup>1</sup> Si mère/père n'est pas le représentant légal, alors preuve requise du jugement/ référé

<sup>2</sup> Si mère/père n'est pas le représentant légal, alors preuve requise du jugement/ référé



<b>Nom et téléphone de contact en cas d'urgence</b> (personnes pouvant être contactées en cas d'urgence, et récupérer les enfants, lorsque les représentants légaux ne sont pas joignables)		
<b>Nom 1</b>		
<b>Téléphone</b>		
<b>Nom 2</b>		
<b>Téléphone</b>		
<b>Nom 3</b>		
<b>Téléphone</b>		

**Veuillez noter que vous devez remettre une « autorisation parentale pour tierces personnes » (annexe 1 + copie de la carte d'identité) au cas où des personnes ne sont pas les tuteurs légaux de l'enfant.**

▪ **Modalités et signatures**

Le délai de dépôt pour les fiches d'inscription est fixé au **04 juin 2021**. Une inscription après le **04 juin 2021** sera seulement considérée au cas où, la capacité maximale n'est pas encore atteinte.

Le dossier d'inscription est à renvoyer à l'adresse suivante:

Service d'éducation et d'accueil Wahl  
3, Waler Strooss  
L-8818 GREVELS

**La fiche d'inscription doit porter obligatoirement la signature des deux représentants légaux.**



**Les pièces suivantes sont à joindre obligatoirement au dossier d'inscription :**

- **Copie de la carte d'identité** des personnes investies du droit d'éducation ainsi que de toute personne autorisée à venir chercher l'enfant.
- **Copie de la carte de sécurité sociale** de l'enfant.
- Le cas échéant un **certificat médical** attestant les allergies et/ou les intolérances.
- Pour les enfants à besoins de santé spécifiques le **Projet d'accueil individualisé** et le **Plan d'Action d'Urgence**.
- **Copie de la carte de vaccination** de l'enfant. Les représentants légaux sont responsables que la copie de la carte de vaccination soit à jour. La Croix-Rouge luxembourgeoise ne fait pas de contrôle des vaccins. La collecte de cette donnée est ordonnée par la Division de l'inspection sanitaire du Ministère de la santé.
- Le cas échéant **copie du jugement/référé de droit d'éducation**.
- Le cas échéant **l'autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos)** (Annexe 6)

Les demandes incomplètes ou comportant des informations erronées ne seront pas prises en compte et peuvent donner lieu à une exclusion de l'enfant. Les tuteurs légaux s'engagent à communiquer chaque changement dans les meilleurs délais, ce qui permettra de mettre à jour le dossier de l'enfant.

Je reconnais/Nous reconnaissons avoir reçu et lu:

1. le règlement d'ordre interne du Service d'éducation et d'accueil
2. la notice d'information spécifique au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par la Croix-Rouge luxembourgeoise (annexe 11).
3. La notice générale de protection des données personnelles –Services d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise (annexe 10).

annexés à la présente fiche d'inscription et les accepte expressément.

J'atteste/nous attestons que les informations transmises dans la présente fiche d'inscription sont complètes, véridiques et conformes à la législation.

Je consens/nous consentons expressément et explicitement à ce que les données de santé de l'enfant renseignées ci-dessus soient traitées par le Service d'éducation et d'accueil Wahl.

**Lieu et Date :** \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

**Signature des représentants légaux:**

  

---



## Umeldungsfiche Vakanzaktiviteiten/Formulaire d'inscription pour les activités de vacances

Méinden, den/Lundi, le 09.08.2021	<input type="radio"/> 08h00-12h00	<input type="radio"/> 12h00-14h00	<input type="radio"/> 14h00-18h00
Dënschden, den/Mardi le 10.08.2021	<input type="radio"/> 08h00-12h00	<input type="radio"/> 12h00-14h00	<input type="radio"/> 14h00-18h00
Mëttwoch, den/ Mercredi, le 11.08.2021	<input type="radio"/> 08h00-12h00	<input type="radio"/> 12h00-14h00	<input type="radio"/> 14h00-18h00
Donneschden, den/ Jeudi, le 12.08.2021	<input type="radio"/> 08h00-12h00	<input type="radio"/> 12h00-14h00	<input type="radio"/> 14h00-18h00
Freiden, den/ Vendredi, le 13.08.2021	<input type="radio"/> 08h00-12h00	<input type="radio"/> 12h00-14h00	<input type="radio"/> 14h00-18h00
Méinden, den/Lundi, le 16.08.2021	<input type="radio"/> 08h00-12h00	<input type="radio"/> 12h00-14h00	<input type="radio"/> 14h00-18h00
Dënschden, den/Mardi, le 17.08.2021	<input type="radio"/> 08h00-12h00	<input type="radio"/> 12h00-14h00	<input type="radio"/> 14h00-18h00
Mëttwoch, den/ Mercredi, le 18.08.2021	<input type="radio"/> 08h00-12h00	<input type="radio"/> 12h00-14h00	<input type="radio"/> 14h00-18h00
Donneschden, den/ Jeudi, le 19.08.2021	<input type="radio"/> 08h00-12h00	<input type="radio"/> 12h00-14h00	<input type="radio"/> 14h00-18h00
Freiden, den/Vendredi, le 20.08.2021	<input type="radio"/> 08h00-12h00	<input type="radio"/> 12h00-14h00	<input type="radio"/> 14h00-18h00

Ech, \_\_\_\_\_, melle mäin Kand, \_\_\_\_\_, fir déi ugekräizten Auerzäiten un.

*Je soussigné, \_\_\_\_\_, inscrit mon enfant \_\_\_\_\_, pour les horaires suivants.*

Gidd dësen Ziedel w.e.g. bis **spéitstens Freides, den 04. Juni 2021** an der Maison Relais Wahl of.  
*Veillez rendre ce formulaire **au plus tard pour vendredi, le 04 juin 2021** auprès du personnel de la Maison Relais Wahl*

Adresse: 3, Waler Strooss L-8818 GREVELS

Tél: 83 81 85 306

E-Mail: [relais.wahl@croix-rouge.lu](mailto:relais.wahl@croix-rouge.lu)

Mam Ofginn vun dësem Formulaire ass äert Kand definitiv fir d' Vakanzaktivitéiten ugemellt. Dir kritt **keng zousätzlech Confirmatioun** méi geschéckt. Falls dir décidéiert nach ofzesprangen kënn dir är Kanner nach bis den 12. Juli 2021 ofmellen, soss sinn mir leider gezwongen iech et trotzdem ze fakturéieren. /  
*Après réception de ce formulaire dûment rempli, votre enfant sera définitivement inscrit. Vous **ne recevrez pas de confirmation** supplémentaire. Si toute fois vous décidez de désister, veuillez nous informer avant le 12 juillet 2021 sinon nous seront tout de même obligé de vous facturer.*

## **Accueil vum 02.08.2021 bis den 06.08.2021 am SEA Wahl**

Wann dir är Kanner wëllt fir déi Woch vum 02.08.2021 bis den 06.08.2021 am Service d'éducation et d'accueil umellen, dann fëllt w.e.g déi passend Deeg an Auerzäiten am beigefügtem Tableau aus.

Während dëser Woch bidden mir en normalen Accueil fir är Kanner un, et ginn keng speziell Aktivitéiten geplangt wéi während de Vakanzaktivitéiten, mee är Kanner wäerten sech natierlech net bei eis langweilen.

Mir bastelen/molen, ginn spazéieren, an eventuell op d' Spillplaz oder an d' Schwämm.

Och fir un dëser Woch Accueil deel huelen ze kennen, muss äert Kand am CSA (chèques-service-accueil) agedroen sinn.

## **Accueil du 02.08.2021 au 06.08.2021 au SEA Wahl**

Si vous désirez inscrire votre/vos enfant(s) pour la semaine du 02.08.2019 au 06.08.2019 au Service d'éducation et d'accueil, veuillez cocher les jours et heures correspondants dans le tableau dessous.

Un accueil normal sera proposé aux enfants et aucune activité spéciale n'est organisée comme pour les semaines d'activités de vacances, mais vos enfants ne s'ennuieront tout de même pas.

Nous bricolerons/dessinerons, on ira se promener et éventuellement nous irons à la plaine de jeux ou à la piscine.

Pour participer à cette semaine d'accueil vous devez inscrire votre/vos enfant(s) au CSA (chèques-service-accueil).



Woch vum Semaine du 02.08.2021 - 06.08.2021	Méinden/ Lundi	Dënschden/ Mardi	Mëttwoch/ Mercredi	Donneschden/ Jeudi	Freiden/ Vendredi
08 :00 – 09 :00					
09 :00 – 10 :00					
10 :00 – 11 :00					
11 :00 – 12 :00					
12 :00 – 13 :30					
13 :30 – 14 :00					
14 :00 – 16 :00					
16 :00 – 16 :30					
16 :30 – 17 :00					
17 :00 – 17 :30					
17 :30 – 18 :00					

Des Woch Accueil ass **speziell fir déi Elteren déi zu zwee schaffen ginn** an hier Kanner wëllen gutt versuergt wëssen. / *Cette semaine d'accueil s'adresse **particulièrement aux parents qui travaillent tous les deux** et qui désirent avoir leurs enfants entre de bonnes mains.*

Ech, \_\_\_\_\_, melle mäin Kand,

\_\_\_\_\_, fir déi ugekräizten Deeg an Auerzäiten un.

*Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, inscrit mon enfant*

\_\_\_\_\_ *pour les jours et horaires suivants.*

\_\_\_\_\_  
Datum / Date

\_\_\_\_\_  
Ënnerschrëft / Signature

Gidd dësen Ziedel w.e.g. bis **spéitstens Freides, den 04. Juni 2021** am Service d'éducation et d'accueil Wahl of. / *Veuillez rendre ce formulaire au plus tard pour **vendredi, le 04 juin 2021** auprès du personnel du Service d'éducation et d'accueil Wahl.*

### Annexe 1 : Autorisation parentale pour tierces personnes

Si vous souhaitez autoriser une troisième personne (grands-parents, frères et sœurs, voisins...) à venir récupérer votre enfant au Service d'éducation et d'accueil, il faudra nous remettre :

- Une information écrite à l'avance
- Remplir la présente fiche « Autorisation parentale pour tierces personnes »
- Une copie de la carte d'identité de la personne concernée.

Veuillez noter qu'il est indispensable de nous remettre une autorisation parentale pour tierces personnes au cas où les tuteurs légaux étaient amenés à venir chercher vos enfants.

À remplir et à remettre obligatoirement au responsable du service d'éducation et d'accueil

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

(Nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur légal)

Mère, père ou tuteur légal de:

Nom	Prénom	Cycle

déclare les personnes suivantes aptes à venir chercher mon enfant au service d'éducation et d'accueil et les y autorise.

Nom, Prénom	Téléphone
1.	
2.	
3.	
4.	

Cette autorisation n'est valable qu'avec une copie des cartes d'identité des personnes concernées.

**Date et signature :** \_\_\_\_\_

## Annexe 2 : Autorisation parentale « Déplacements »

Les enfants ont le droit de se déplacer seul, avec l'autorisation explicite et écrite des tuteurs légaux. Ces derniers déclarent leur enfant apte à se déplacer seul et assument l'entière responsabilité des déplacements.

La présente autorisation indiquant la période exacte des déplacements doit être remise par les tuteurs légaux au service d'éducation et d'accueil au cas où les enfants ont le droit de quitter le service d'éducation et d'accueil ou se rendre seul vers leur activité sportive ou musicale.

À remplir obligatoirement et à remettre au responsable du service d'éducation et d'accueil

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

(Nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur légal)

déclare mon enfant apte et autorise mon enfant :

Nom	Prénom	Cycle

à se rendre :

- Seul de son domicile au service d'éducation et d'accueil
- Seul du service d'éducation et d'accueil à son domicile
- Seul avec le « Bummelbus » du club \_\_\_\_\_ au service d'éducation et d'accueil
- Seul du service d'éducation et d'accueil au club \_\_\_\_\_ avec le « Bummelbus »

et je déclare assumer toute responsabilité lors de ces trajets.

- pendant la période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

**Date et signature :** \_\_\_\_\_

### Annexe 3 : Fiche de délégation parentale d'un acte d'aide

À remplir et à remettre obligatoirement au responsable du service d'éducation et d'accueil

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ délègue par la présente un acte d'aide au personnel du service d'éducation et d'accueil de Wahl. Je délègue l'administration du médicament \_\_\_\_\_ à mon enfant \_\_\_\_\_.

Durée du traitement : à partir du \_\_\_\_\_ jusqu'au \_\_\_\_\_ 20\_\_.

Fréquence : \_\_\_\_\_ par jour

Quantité chaque fois : \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ comprimés / cuillères à café/ sachets / globules/ mesures de \_\_\_\_\_ ml)

- matin                       midi                       après- midi  
 avant le repas               pendant le repas               après le repas

Le médicament est à conserver :

- au frigo  
 à température ambiante

Le médicament devra, pendant la durée du traitement :

- être emporté à la maison  
 rester au service d'éducation et d'accueil

Prière de mettre le nom de l'enfant sur le médicament.

Les parents sont tenus de remettre **une ordonnance médicale** mentionnant exactement la dose à administrer à l'enfant et la durée de prise du médicament, ainsi que de noter le nom de l'enfant sur le médicament.

Cette mesure concerne tous les médicaments, y compris les médicaments homéopathiques et ceux disponibles en vente libre.

Cette copie est indispensable pour que l'administration du médicament puisse être garantie.

**Date et signature :** \_\_\_\_\_



**Chers parents,**

Nous tenons à vous informer que les « ABC – Muppen asbl » viendrons rendre visite aux enfants.

Des membres de l'association ainsi que les chiens ont de l'expériences dans le domaine du travail avec les enfants.

Cependant, nous aimerions savoir si votre enfant est allergique aux chiens ?

Oui, il est allergique.	Non, il n'est pas allergique.

De plus, nous aimerions savoir si votre enfant a peur des chiens ?

Oui, il a peur.	Non, il n'a pas peur.

De ce fait, je soussigné(e), \_\_\_\_\_, autorise que mon enfant \_\_\_\_\_ travaille avec les accompagnants et leurs chiens.

Merci, de votre collaboration.

**Signature et date :**

\_\_\_\_\_





## **Annexe 4 : NOTICE GENERALE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES – CRECHES ET SERVICE D'EDUCATION ET D'ACCUEIL DE LA CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE**

Lors de l'inscription de votre enfant au Service d'éducation et d'accueil de Wahl de la Croix-Rouge luxembourgeoise, vous êtes amené(e) à nous communiquer vos données personnelles ainsi que celles de votre enfant. Nous attachons une grande importance à la protection de ces données. Cette notice est destinée à vous informer de l'usage que nous faisons de ces données personnelles ainsi que des droits dont vous disposez.

### **QUI EST RESPONSABLE DU TRAITEMENT ?**

Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise, situé au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg est responsable du traitement de vos données personnelles.

### **POURQUOI TRAITONS-NOUS CES DONNEES ?**

Nous traitons vos données personnelles ainsi que celles de votre enfant dans le cadre de la :

- gestion de l'inscription de votre enfant dans notre établissement,
- gestion des présences et absences de votre enfant,
- gestion de la restauration,
- gestion de la facturation,
- gestion des plaintes et des déclarations des accidents,
- gestion de l'établissement.

Ces traitements se font :

- dans le cadre de l'exécution du contrat que vous avez avec notre établissement,
- afin de respecter une obligation légale à laquelle nous sommes soumis,
- dans le cadre de l'exécution de notre mission d'intérêt public,
- sur base de votre consentement pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) de votre enfant,
- sur base de votre consentement exprès pour le cas où vous nous avez communiqué des données de santé de votre enfant (allergies, intolérances alimentaires et autres pathologies) et à défaut de votre consentement exprès, le traitement de ces données de santé se fera sur base des intérêts vitaux de votre enfant.

### **QUELS TYPES DE DONNEES COLLECTONS-NOUS ?**

Conformément à la loi, le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise ne collecte que les données nécessaires. Ces données sont généralement celles que vous nous avez communiquées par le

biais de la fiche d'inscription (les nom et prénom de votre enfant, votre adresse, votre numéro de téléphone, etc.). D'autres données peuvent être générées ou collectées au cours de votre relation avec la Croix-Rouge luxembourgeoise (par exemple : excursions, sorties, etc.).

Ces données sont conservées pendant la durée nécessaire et au maximum pendant la durée prévue par la loi.

## **A QUI COMMUNIQUONS-NOUS CES DONNEES ?**

Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise traite les données que vous lui communiquez en toute confidentialité et ne les partage avec des tiers que lorsque cela est nécessaire et conforme à la loi. Ces tiers peuvent inclure d'autres entités de la Croix-Rouge luxembourgeoise, la Commune Wahl, les administrations et autorités compétentes, telles que le Ministère de l'éducation nationale de l'enfance et de la jeunesse, le Ministère de la santé, le Service National de la Jeunesse, l'école ainsi que des fournisseurs de services, notamment dans le cadre de la sous-traitance informatique. Nous nous assurons que vos données restent dans l'Union européenne.

## **QUELS SONT VOS DROITS ?**

Conformément à la loi, vous bénéficiez des droits suivants :

- **Le droit à l'information.** Nous espérons que cette notice aura répondu à vos questions. Pour toute information complémentaire, vous pouvez néanmoins contacter le responsable du Service d'éducation et d'accueil Wahl.
- **Le droit d'accéder aux données.** Vous pouvez accéder à vos données et à celles de votre enfant en contactant le responsable du Service d'éducation et d'accueil Wahl.
- **Le droit de rectifier vos données et celles de votre enfant** lorsque celles-ci sont erronées ou obsolètes. Vous pouvez contacter le responsable du Service d'éducation et d'accueil.
- **Le droit d'introduire une réclamation** auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Dans certains cas et selon les conditions fixées par la loi, vous bénéficiez également des droits suivants:

- **Le droit de demander l'effacement** de vos données et celles de votre enfant.
- **Le droit de demander la limitation** du traitement de vos données et celles de votre enfant.
- **Le droit de vous opposer au traitement** de vos données et à celles de votre enfant pour tout autre motif légitime (sauf si la Croix-Rouge luxembourgeoise a un motif légitime et impérieux de continuer le traitement).
- **Le droit à la portabilité** des données que vous avez fournies à Croix-Rouge luxembourgeoise (c'est-à-dire le droit de recevoir vos données personnelles sur un support lisible par une machine), dans la mesure où cela est techniquement possible.
- **Le droit de retirer votre consentement** à tout moment au traitement des données de santé de votre enfant.

Pour toute question ou pour l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le responsable du Service d'éducation et d'accueil Wahl par courriel : [relais.wahl@croix-rouge.lu](mailto:relais.wahl@croix-rouge.lu) ou par courrier : Service d'éducation et d'accueil Wahl 17, rue Theodore Welbes L-8822 Kuborn.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de la Croix-Rouge luxembourgeoise par courriel : [rgpd@croix-rouge.lu](mailto:rgpd@croix-rouge.lu) ou par courrier :

CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE  
Protection des données  
44, boulevard Joseph II  
BP 404 L-2014 Luxembourg

Afin de nous conformer au mieux à la réglementation en vigueur, nous nous engageons à mettre à jour la présente notice d'information à chaque fois que ce serait nécessaire.

**Annexe 5 : Notice d'information spécifique au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par le Service d'éducation et d'accueil Wahl de la Croix-Rouge luxembourgeoise**

*(Remis au(aux) représentant(s) légal(aux) de l'enfant mineur concerné)*

Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise attache une grande importance à la protection du droit à l'image et à la protection des données à caractère personnel de votre enfant conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Votre enfant sera amené à être photographié, filmé ou enregistré par le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise dans le cadre des activités de son Service d'éducation et d'accueil. Afin de permettre au Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise de prendre et d'utiliser des images (photos ou vidéos) concernant votre enfant dans le but de communiquer sur ses activités, nous souhaitons recueillir votre consentement et tenons à vous informer au préalable des droits dont vous disposez.

Les photos et les enregistrements vidéo pourront être utilisés sous forme imprimée ou digitale sur différents supports par lesquels la Croix-Rouge luxembourgeoise publie des informations relatives aux activités de son Service d'éducation et d'accueil.

**Informations générales :**

*Responsable du traitement :* le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise, située au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg.

*Contact :* le délégué à la protection des données de la Croix-Rouge luxembourgeoise : [rgpd@croix-rouge.lu](mailto:rgpd@croix-rouge.lu)

*Finalités du traitement :*

- communication interne par la Croix-Rouge luxembourgeoise (travail pédagogique, réflexion pédagogique, newsletters et journaux internes, rapport d'activités, intranet)
- communication externe par la Croix-Rouge luxembourgeoise et la presse (brochures, magazines, site internet, le journal « Die Kunterbunte », le journal de bord « enfance-jeunesse »).

*Base juridique du traitement :* votre consentement (art. 6.1a RGPD)

*Destinataires :* les photographies et présentations vidéo seront conservées sur le système d'information de la Croix-Rouge luxembourgeoise, dont l'accès est réservé au personnel dûment autorisé par cette dernière. Vos données pourront également être communiquées à des tiers tels qu'aux sous-traitants (notamment prestataires



informatiques) et prestataires de services externes de la Croix-Rouge luxembourgeoise (tels que graphistes, agences de presse, imprimeurs, médias écrits) dans la stricte mesure nécessaire.

*Durée de conservation* : les photographies et les enregistrements vidéo seront conservées pendant la durée nécessaire aux finalités ci-dessus.

### **Vos droits :**

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement et demander que le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise cesse d'utiliser des images (photographies ou vidéos) concernant votre enfant sur de nouveaux supports (et non les supports ayant déjà fait l'objet de publication), en contactant le responsable du Service d'éducation et d'accueil Wahl. Si vous le souhaitez, vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de la Croix-Rouge luxembourgeoise par courriel : [rgpd@croix-rouge.lu](mailto:rgpd@croix-rouge.lu).

Pour plus d'informations sur la manière dont le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise traite vos données personnelles ou pour connaître vos droits, veuillez consulter notre notice d'information destinée aux bénéficiaires [du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise à l'adresse suivante : <http://www.croix-rouge.lu/protection-des-donnees/>](#).

**Annexe 6 : Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) (enfant mineur ayant moins de 13 ans)**

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la prise et la diffusion de l'image (photographie et/ou vidéo) de votre enfant mineur dont l'identité est donnée ci-après, dans le cadre des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe et pour les modes d'exploitation précisés ci-dessous.

Nom et Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Service d'éducation et d'accueil : \_\_\_\_\_

**AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL**

Je, soussigné(e) (*prénom, nom*) \_\_\_\_\_,

demeurant à \_\_\_\_\_ :

**autorise par la présente**

Le Service Maison Relais et Crèches de la **Croix-Rouge luxembourgeoise**, situé au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg (*cocher les cases*) :

- à photographier ou filmer mon enfant, dont l'identité est donnée ci-dessus, dans le cadre des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe.
- à utiliser, publier et reproduire ces photographies, vidéos ou leurs adaptations, avec ou sans mention du nom de mon enfant, à des fins illustratives des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise pour (*cocher selon votre préférence*) :
  - l'affichage ou la publication de photographies ou de vidéos au sein du Service d'éducation et d'accueil;
  - la diffusion de photographies et/ou de vidéos sur les supports suivants: site(s) Intranet de la Croix-Rouge luxembourgeoise ; site(s) Internet de la Croix-Rouge luxembourgeoise; publications éditées et publiées par la Croix-Rouge luxembourgeoise telles que des rapports d'activités, newsletters, journaux, brochures, magazines, documents pédagogiques, etc. ; publications éditées et publiées par des tiers (journaux, journal « Die Kunterbunte », magazines et autres médias imprimés ou électroniques).

Cette autorisation, consentie à titre gratuit, est valable pour le monde entier. Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre audiovisuelle/cet enregistrement qui restera sa propriété exclusive.

J'atteste avoir reçu une notice d'information relative au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise, avoir lu et compris les informations précitées m'informant de mes droits par rapport à la prise et à la publication d'images concernant mon enfant dont l'identité est donnée ci-dessus, ainsi qu'au traitement associé de ses données personnelles.

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits civils à l'égard du mineur désigné ci-dessus.



Fait à Luxembourg, le \_\_\_\_\_ **Signature** du représentant légal de l'enfant : \_\_\_\_\_